

Le point

sur la situation économique
et financière du Québec

EN BREF

Automne 2018

Remettre de l'argent dans le portefeuille des familles et des aînés :

1,7 milliard de dollars sur cinq ans

Allocation famille plus généreuse



423 000 familles profiteront de la mesure

Bonification de 500 \$ du montant maximal accordé pour les deuxième et troisième enfants dès 2019

Un gain pouvant atteindre 1 000 \$ pour les familles ayant trois enfants ou plus

**500 \$
de plus**

pour une famille ayant deux enfants



**1 000 \$
de plus**

pour une famille ayant trois enfants ou plus



Vers l'abolition de la contribution additionnelle



Dès 2019, gel de la contribution additionnelle pour la garde d'enfants en service subventionné, au montant qui prévalait en 2018

Plus de 140 000 familles ayant de jeunes enfants seront visées

Mise en place du montant pour le soutien des aînés de 70 ans ou plus à faible revenu

Dès 2018, l'aide pourra atteindre 200 \$ par aîné ou 400 \$ pour un couple d'aînés.

Plus de **570 000 aînés** bénéficieront de cette nouvelle mesure



Assurer un environnement favorable à l'investissement des entreprises :

réduction du coût des investissements de 1,6 milliard de dollars sur cinq ans

À la suite des initiatives annoncées par le gouvernement fédéral, des mesures sont mises en place afin d'inciter les entreprises à investir davantage.

- Augmentation à 100 % du taux d'amortissement*
- Mise en place de l'amortissement bonifié pour favoriser le développement de toutes les entreprises
- Nouvelle déduction additionnelle pour amortissement permanente de 30 % pour les investissements améliorant la productivité*

* À l'égard du matériel informatique, du matériel de fabrication et de transformation, de l'équipement de production d'énergie propre ainsi que d'une propriété intellectuelle



Prolongation et extension des programmes de rabais d'électricité

- Prolongation de la date limite d'adhésion aux programmes au 31 décembre 2019
- Mise en place d'un programme pour les grandes entreprises desservies par les réseaux autonomes d'Hydro-Québec

90 000 entreprises profiteront annuellement de ces mesures fiscales favorisant l'investissement



Poursuivre les efforts pour lutter contre les changements climatiques



Le financement favorisera l'acquisition de plus de **3 350 véhicules électriques**

Financement additionnel de près de 21 millions de dollars en 2018-2019 pour encourager l'acquisition de véhicules électriques neufs ou d'occasion

Ce financement permettra de couvrir la demande de rabais à l'acquisition de véhicules électriques d'ici le 31 mars 2019.



Le financement favorisera également l'acquisition de **1 200 bornes résidentielles supplémentaires**

Accélérer le remboursement de la dette : 10 milliards de dollars d'ici le printemps 2019



Utilisation d'une somme de 8 milliards de dollars provenant du Fonds des générations d'ici le printemps 2019 pour rembourser des emprunts sur les marchés financiers

Si l'on tient compte du remboursement de 2 milliards de dollars déjà réalisé, ce sont 10 milliards de dollars qui auront été remboursés sur la dette.

Cette accélération du remboursement de la dette permet une économie additionnelle de 332 millions de dollars en intérêts sur cinq ans.

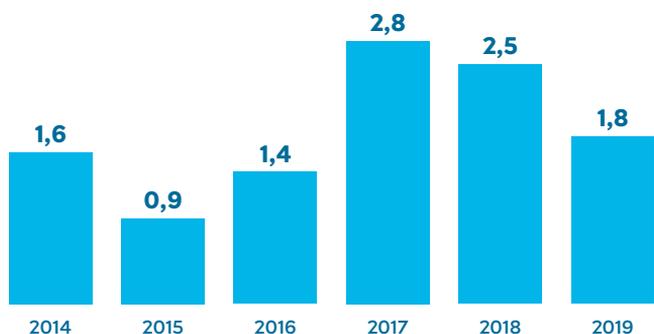
Au total, sur cinq ans, 1,4 milliard de dollars peuvent être consacrés à des services publics grâce aux économies générées par le remboursement de la dette.



Un contexte économique favorable au Québec

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

(PIB réel, variation en pourcentage)



Au cours des prochaines années, la consommation des ménages et les investissements des entreprises continueront de soutenir la croissance économique.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec, décembre 2018.

Le maintien de l'équilibre budgétaire

- Un cadre financier équilibré est prévu pour 2018-2019 et pour les années suivantes.
- L'objectif de réduction de la dette brute à 45 % du PIB sera atteint en 2020-2021, soit cinq ans plus tôt que prévu.

CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DE 2017-2018 À 2022-2023

(en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Revenus autonomes	85 919	88 471	89 748	92 707	95 850	99 182
Transferts fédéraux	22 485	23 999	25 215	25 514	25 562	26 212
Revenus consolidés	108 404	112 470	114 963	118 221	121 412	125 394
Dépenses de missions	-94 249	-98 837	-103 143	-105 789	-108 286	-111 418
Service de la dette	-9 240	-9 132	-9 221	-9 495	-9 673	-9 981
Dépenses consolidées	-103 489	-107 969	-112 364	-115 284	-117 959	-121 399
Provision pour éventualités	—	—	-100	-100	-100	-100
SURPLUS	4 915	4 501	2 499	2 837	3 353	3 895
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-2 293	-2 851	-2 499	-2 687	-2 953	-3 245
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	2 622	1 650	-	150	400	650

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Agir dès maintenant
pour donner plus de moyens
à tous les citoyens

www.finances.gouv.qc.ca/lepoint